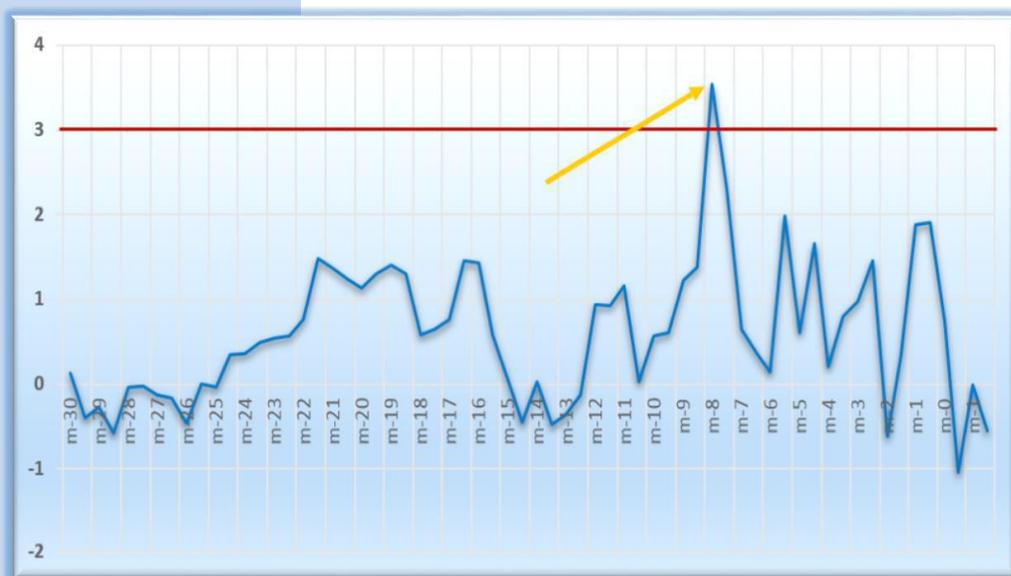




**INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE
L'UEMOA**



Note d'analyse du mois d'avril 2022

Date de parution : juin 2022

SOMMAIRE

I. NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS	2
II. RESUME	3
III. EVOLUTION MENSUELLE	3
3.1 Au niveau régional.....	3
3.2 Au niveau des Etats.....	4
IV. EVOLUTION ANNUELLE	9
V. ANNEXES	10
Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.....	10
Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA.	10
Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois avril 2022) (en %).	11
Tableau 4 : Variation en moyenne annuelle au mois (<i>m</i>) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).	11
Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (<i>m</i>) des indices des fonctions de consommation (en %).	12
Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (<i>m</i>) des indices de la nomenclature secondaire (en %).	12
Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (avril 2022 par rapport à avril 2021).....	13
Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union	13

I. NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA base 100 en 2014

*Depuis octobre 2018, l'IHPC de l'Union a changé de base. En effet, l'UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 2014 depuis janvier 2017. C'est un indice de type Laspeyres. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommation qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC (Nomenclature de Consommation Ouest Africaine pour l'IHPC) dérivée de la COICOP (Classification Of Individual Consumption by Purpose). Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA, au minimum **7400** relevés sont effectués chaque mois.*

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

<i>Union</i>	<i>Nombre de variétés</i>	<i>Nombre de Points de Ventes</i>	<i>Nombre de produits élémentaires</i>	<i>Nombre de relevés</i>
<i>Moyenne</i>	<i>652</i>	<i>2 387</i>	<i>12 664</i>	<i>15 859</i>
<i>Min</i>	<i>573</i>	<i>1 403</i>	<i>6 028</i>	<i>7 413</i>
<i>Max</i>	<i>722</i>	<i>5 182</i>	<i>19 073</i>	<i>30 520</i>

Source : Commission de l'UEMOA

II. RESUME

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au mois d'avril 2022 affiche un niveau de 114,6 soit une progression de 1,1% par rapport à son niveau de mars 2022. Comparé à son niveau de janvier 2022 et d'avril 2021, l'indice a évolué respectivement de 2,0% et de 6,8%.

En variation mensuelle, l'évolution de l'indice régional fait suite à la hausse du niveau général des prix dans tous les Etats membres de l'Union. Ainsi, l'évolution mensuelle est de 3,0% au Burkina Faso, 1,8% au Mali, 1,5 % au Togo, 1,0% au Sénégal, 0,8% en Guinée-Bissau, 0,7% au Niger, 0,4% en Côte d'Ivoire et 0,1% au Bénin.

Aussi, le taux d'inflation en moyenne annuelle au mois d'avril 2022 est de 4,9% au niveau régional. Par ailleurs, l'inflation en moyenne annuelle est supérieure ou égale à 3% dans tous les Etats membres de l'Union. Les taux affichés par ordre décroissant sont les suivants : le Burkina Faso (6,7%), le Togo (6,6%), le Mali (5,8%), la Guinée-Bissau (5,2%), la Côte d'Ivoire (4,6%), le Niger (4,3%), le Sénégal (3,9%) et le Bénin (3,0%).

III. EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

En avril 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) affiche un niveau de 114,6. Ainsi, l'indice s'est accru de 1,1% par rapport à mars 2022 et de 2,0% comparativement à son niveau de janvier 2022.

L'accroissement mensuel de l'indice régional est porté par la hausse du niveau général des prix dans tous les Etats membres de l'Union. L'ampleur de ces variations mensuelles est de 3,0% au Burkina Faso, 1,8% au Mali, 1,5 % au Togo, 1,0% au Sénégal, 0,8% en Guinée-Bissau, 0,7% au Niger, 0,4% en Côte d'Ivoire et 0,1% au Bénin. (Cf. **Tableau 1**).

La progression mensuelle de l'IHPC observée en avril 2022 au sein de l'Union fait suite essentiellement au renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 1,6%, « Transport » de 1,2%, « Logement, eau, électricité et autres combustibles » (0,9%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (7,9%). (Cf. **Tableau 2**).

Au regard de la nomenclature secondaire, selon la volatilité, la hausse mensuelle est en lien principalement avec le renchérissement des prix des produits frais de 1,9%, des produits de l'énergie de 2,1% et des hors produits frais et énergie de 0,9%. Par rapport au secteur de production, les prix ont évolué à la hausse en avril 2022 de 1,9%, 0,9% et 0,2% respectivement pour les produits du primaire, du secondaire et du tertiaire. En fonction de la durabilité des biens, l'augmentation du niveau général des prix émane principalement de la progression de 1,5% du niveau des prix des biens non-durables. (Cf. **Tableau 3**).

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin : en avril 2022, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a progressé de 0,1% en variation mensuelle. Son niveau s'est établi à 105,4. Comparé à son niveau de janvier 2022 et d'avril 2021, l'indice a respectivement baissé de -4,6% et augmenté de 1,0%.

La hausse mensuelle de l'indice global en avril 2022 découle principalement du renchérissement des produits des fonctions : « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,8%), « Restaurant et Hôtel » (1,0%), « Articles d'habillement et Chaussures » (0,8%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (1,7%) et « Biens et services divers » (0,7%). Cette évolution a été contre balancée par une baisse des niveaux de prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,7%) et du « Transport » (-0,4%).

L'analyse de l'évolution mensuelle du niveau général des prix selon la volatilité des prix ou des quantités des biens et services, émane de l'augmentation enregistrée pour le niveau des prix des produits de l'énergie et des hors produits frais et énergie respectivement de 1,9% et de 0,4%. Pour les produits frais, le niveau des prix a baissé de 1,1%. En avril 2022 comparativement à son niveau du mois précédent. Au regard de l'origine des produits, le niveau des prix des produits locaux a diminué de 0,5% tandis que celui des produits importés a augmenté de 1,4%. En distinguant les secteurs de production des biens et services, l'évolution du niveau des prix est de 0,4% pour le tertiaire, 0,6% pour le secondaire et de -1,8% pour les produits du primaire. Quant à la décomposition des indices de prix selon la durabilité des produits, elle révèle une progression des prix des biens semi-durables (0,1%), des durables (0,4%) et une régression pour le niveau des prix des non-durables (-0,2%).

En ce mois d'avril, l'augmentation du niveau des prix en glissement annuel est principalement imputable à la progression du niveau des prix des fonctions « Transport » (5,1%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (2,4%) et « Articles d'habillement et chaussures » (2,2%). Ces évolutions ont été amoindries par la régression du niveau des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,1%). La baisse du niveau des prix en un an de cette dernière fonction émane de la diminution sur la même période, des prix des céréales non transformées (-2,3%) et des huiles (-11,5%). Toutefois, pour des produits de la même fonction, on a enregistré des hausses de prix pour les pâtes alimentaires de 12,0%, les légumes frais en fruits ou racine de 29,5%, le sucre de 24,4% et les tubercules et plantains de 7,0%.

En moyenne annuelle, le taux d'inflation en avril 2022 est demeuré quasi-stable à 3,0% comparativement à son niveau du mois précédent.

Au Burkina Faso : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en avril 2022 est de 122,2 soit une progression de 3,0% par rapport à mars 2022. Comparé à janvier 2022, le niveau de l'indice a augmenté de 9,3%. Par rapport à sa valeur d'avril 2021, l'indice a cru de 15,1%.

En variation mensuelle, la hausse du niveau global des prix en ce mois d'avril 2022 est liée principalement à la montée du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 3,7%, « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (20,6%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » de (2,9%). Pour ce qui est de l'analyse selon la volatilité, la progression mensuelle du niveau global observée en avril 2022 émane de l'envolée du niveau des prix des produits frais (7,4%), des produits de

l'énergie (3,7%) et des hors produits frais et énergie (0,5%). Selon l'origine des produits, la montée du niveau des prix a été de 3,2% pour les produits locaux et 2,8% pour les produits importés. En s'intéressant au secteur de production, on observe que la variation des prix observée au niveau global découle de l'augmentation des prix des produits du primaire (6,0%) et du secondaire (1,2%). Vu sous l'angle de la durabilité des produits seul le niveau des prix des biens non-durables (4,2%) a évolué.

L'évolution de l'Indice global en avril 2022 par rapport à avril 2021 fait suite principalement au renchérissement sur la même période des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (25,7%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (23,4%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,6%), « Restaurant et hôtel » (1,6%), « Enseignement » (4,0%) et « Transport » (0,7%). Sur cette même période, le renchérissement des céréales non transformées (43,4%), des légumes secs et oléagineux (33,2%), des huiles (18,8%), des farines, semoules et gruaux (30,8%) et des poissons et autres produits séchés ou fumés (18,8%) sont à l'origine de la hausse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

L'inflation en moyenne annuelle au mois d'avril 2022 est de 6,7% soit une augmentation de 0,9 point de pourcentage par rapport à son niveau du mois précédent.

En Côte d'Ivoire : en avril 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a augmenté de 0,4% par rapport au mois de mars 2022 pour s'établir à 114,7. Les évolutions observées en avril 2022 en glissement trimestriel et annuel de l'indice sont respectivement de 0,8% et de 4,0%.

La hausse mensuelle du niveau global des prix fait suite au renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,7%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,5%), « Transport » (0,6%), « santé » (0,6%) et « Restaurant et hôtel » (0,5%).

En variation mensuelle, au regard de la volatilité, les niveaux de prix sont montés de 0,7% pour les hors produits frais et énergie et de 1,2% pour les produits de l'énergie. Quant au niveau des prix des produits frais, il a diminué de 0,5% entre mars et avril 2022. Selon la provenance des biens et services, le niveau des prix a augmenté de 0,7% tandis que celui des produits importés a diminué de 1,0%. En fonction du secteur de production, les niveaux des prix des biens et services ont progressé dans toutes les rubriques : 0,4% pour le primaire et le secondaire et 0,2% pour le tertiaire. Pour ce qui est de la durabilité des biens, les prix sont demeurés quasi stables pour les biens semi-durables, diminué de 0,2% pour les durables et augmenté de 0,5% pour les non durables.

En avril 2022, c'est principalement la hausse des prix des produits de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (7,5%) et dans une moindre mesure celle des prix des biens et services des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (4,7%) et « Transport » (3,7%) qui sont à l'origine du bond observé sur le niveau général des prix comparativement à avril 2021.

Sur cette même période, c'est le renchérissement des céréales non transformées (6,9%), des viandes (12,6%), des huiles et graisses de 12,6%, des légumes frais de 11,5% et des tubercules et plantains de 3,9% qui a entraîné l'évolution du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est demeuré stable en avril 2022 comparativement à son niveau du mois précédent de 4,6%.

En Guinée-Bissau¹ : pour le mois d'avril 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a augmenté de 0,8% en variation mensuelle pour se situer à 114,8. Comparé à son niveau de janvier 2022 et d'avril 2021, l'indice a respectivement progressé de 1,2% et 6,7%.

La progression mensuelle du niveau global des prix provient principalement de la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,1%), « Transport » (1,6%) et « Logement, eau, électricité et autres combustibles » (1,2%). Au regard de la volatilité, en variation mensuelle, la montée du niveau global des prix découle du renchérissement des produits des différentes rubriques de la nomenclature. Ainsi, les variations sont de 0,3% pour les produits frais, de 5,4% pour l'énergie et de 0,9% pour les hors produits frais et énergie. Selon la provenance des biens et services, la hausse du niveau général des prix fait suite à celle du niveau des prix des produits importés de 1,3% et de 0,7% pour les produits locaux. Selon la durabilité des biens, ce sont les biens non-durables (1,2%) et les biens semi-durables (0,6%) qui ont entraîné la hausse de l'Indice en avril 2022.

En avril 2022, ce sont principalement les hausses des prix des biens et services des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (9,2%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (20,4%) qui sont à l'origine de l'augmentation du niveau des prix observés par rapport à avril 2021. La hausse du niveau des prix de la première fonction sur cette période est essentiellement due à l'augmentation des prix des huiles (34,5%), légumes secs et oléagineux (57,1%), céréales non transformées (8,6%), poissons et autres séchés ou fumés (15,1%), pain (15,4%), et de la viande de bœuf (22,8%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 5,2% en avril 2022.

Au Mali : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois d'avril 2022 a connu une hausse de 1,8% par rapport au mois précédent et se situe à 112,5. Comparativement à son niveau au mois de janvier 2022, les prix ont augmenté de 2,6%. Le niveau des prix en avril 2022 a évolué de 9,2% par rapport à la même période de l'année 2021.

En avril 2022, la progression mensuelle du niveau global des prix découle essentiellement de l'augmentation du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,9%), « Transport » (4,7%), « Communication » (6,5%) et « Santé » (5,9%). Toutefois, l'ampleur de ces bonds a été contre balancée par la baisse observée pour le niveau des prix de la fonction « Loisir et culture » (-23,3%). Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, la progression mensuelle du niveau général des prix fait suite au renchérissement des produits frais de 2,6%, des produits de l'énergie de 3,4% et des hors produits frais et énergie de 1,8%. Selon la provenance des produits, le niveau des prix a augmenté pour les produits locaux (4,3%) et 1,2% pour les produits importés. S'agissant de l'évolution du niveau des prix des produits selon leur secteur de production, elle fait suite à la progression des produits du primaire (1,4%) et du secondaire (1,1%). Quant au niveau des prix des produits provenant du secteur tertiaire (-0,5%), il a baissé. Au regard de la durabilité des biens, les hausses sont observées pour les biens non-durables (0,9%), les semi-durables (1,8%) et les durables (0,8%).

En avril 2022, la variation en glissement annuel observée fait suite à l'augmentation du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (12,5%), « Transport » (6,5%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (4,7%), « Articles d'habillement et chaussures » (4,7%) et « Communication » (6,3%).

¹ Les données IHPC de mai 2020 à juillet 2021 de la Guinée-Bissau sont estimées.

Sur la même période, ce sont les hausses des niveaux de prix des céréales non transformées (20,4%), des huiles (32,5%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (26,1%) et des légumes frais en fruits ou racine (21,8%) qui ont le plus entraîné la hausse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

L'inflation en moyenne annuelle se situe à 5,8% en avril 2022.

Au Niger : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en avril 2022 est de 112,6. Il a ainsi augmenté de 0,7% comparativement à son niveau de mars 2022. Par rapport aux mois de janvier 2022 et avril 2021, les prix ont progressé respectivement de 1,4% et 5,4%.

La hausse du niveau général des prix en avril 2022, par rapport au mois précédent, est principalement imputable à l'augmentation du niveau des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,0%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (2,1%), « Transport » (0,4%), « Article d'habillement et chaussures » (0,2%) et « Communication » (0,5%). De l'analyse selon la volatilité, il ressort que la variation mensuelle de l'Indice global découle de la hausse du niveau des prix des produits frais de 0,1%, des produits de l'énergie de 2,2% et de 1,2% pour les hors produits frais et énergie. Selon la provenance des biens et services, le niveau des prix est remonté de 0,7% pour les produits locaux et baissé de 0,2% pour les produits importés. De l'observation selon le secteur de production, il apparaît que les niveaux des prix des produits du primaire et du secondaire ont tous progressé de 1,0% et le niveau des prix des produits du tertiaire est monté légèrement de 0,1%. Au regard de la durabilité, la hausse globale de l'indice fait suite à celle des biens non-durables (1,0%), des biens semi-durables (1,1%) et des biens durables (0,3%).

Aussi, pour ce qui est de la variation de l'indice global en glissement annuel, elle est en lien avec la variation des indices de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (9,8%), « Articles d'habillement et chaussures » (2,3%), « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (3,5%) et « Santé » (3,6%). La montée du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » fait suite à celle des prix des céréales non transformées (11,8%), des huiles (23,0%), des légumes secs et oléagineux (27,1%), des pains (22,8%), des poissons frais (9,3%) et des poissons et autres produits séchés ou fumés (12,9%).

En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 4,3% en avril 2022.

Au Sénégal : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois d'avril 2022 s'est établi à 114,6 soit un rebond de 1,0% en variation mensuelle. Comparé à son niveau de janvier 2022 et d'avril 2021, l'indice a respectivement augmenté de 1,6% et de 7,0%.

La remontée mensuelle de l'indice global fait suite à la hausse des niveaux de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 1,5%, « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,7%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,7%) et « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (0,6%).

En rythme mensuel, pour le mois d'avril 2022, au regard de la volatilité, le niveau des prix des produits frais a augmenté de 1,2%, celui des produits de l'énergie de 0,2% et 0,8% pour celui des hors produits frais et énergie. Selon la provenance des produits, la hausse du niveau des prix en variation mensuelle a été observée pour les indices des produits locaux et importés. Selon le secteur de production, c'est la remontée des niveaux de prix du primaire (1,4%) et du secondaire (0,6%) qui est à l'origine de la variation mensuelle du niveau global des prix en ce mois d'avril. Au regard de la durabilité des biens, le niveau des prix a

augmenté de 1,3% pour les non durables, de 0,3% pour les biens semi-durables et de 2,2% pour les biens durables.

En glissement annuel, au mois d'avril 2022, la hausse de l'IHPC découle principalement des évolutions des prix enregistrées pour les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (11,4%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (3,1%), « Articles d'habillement et chaussures » (4,1%) et « Restaurant et hôtel » (5,1%). Pour ce qui est de la progression de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », elle est imputable essentiellement à celle des prix des huiles (16,1%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (27,7%), des poissons frais (15,8%), des céréales non transformées (4,7%) et des légumes frais en feuilles (50,8%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est à 3,9% en avril 2022 soit un bond de 0,6 point de pourcentage par rapport au mois précédent.

Au Togo : En avril 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 117,9 traduisant un rebond de 1,5% en variation mensuelle. Comparé à son niveau de janvier 2022 et d'avril 2021, l'indice a respectivement augmenté de 2,1% et 7,5%.

La remontée mensuelle du niveau général des prix fait suite à la hausse des prix des biens et services des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,7%), « Transport » (4,3%) et « Restaurant et hôtel » (0,8%). En avril 2022, au regard de la volatilité des produits, c'est le rebond des niveaux de prix des produits frais (1,7%), des produits de l'énergie (2,9%) et des hors produits frais et énergie (1,2%) qui ont entraîné le niveau global des prix à la hausse. Relativement à la provenance des biens et services les niveaux de prix sont tous en hausse : 1,1% pour les produits locaux et 2,2% pour les produits importés. Du point de vue de la classification selon le secteur de production des biens et services, l'augmentation du niveau général des prix est ressortie de toutes les rubriques : 3,1% pour les produits du primaire, 1,1% pour ceux du secondaire et 0,5% pour le tertiaire. Au regard de la durabilité, le niveau des prix des biens non-durables est remonté de 1,9%, ceux des semi-durables et des biens durables respectivement de 0,6% et 0,4%.

En avril 2022, c'est la montée de 13,6% du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » qui explique en grande partie l'importante hausse en glissement annuel de l'IHPC du Togo. Toutefois, on note une augmentation des prix sur la même période pour les produits des fonctions « Transport » (11,0%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (6,0%), « Restaurant et hôtel » (2,6%) « Articles d'habillement et chaussures » (3,9%). La progression du niveau des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisée » en un an est occasionnée principalement par l'évolution des céréales non transformées (21,3%), des poissons frais (31,6%), des huiles (39,5%), des tubercules et plantains (24,1%) et des légumes secs et oléagineux (23,4%).

Le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 6,6% en avril 2022.

IV. EVOLUTION ANNUELLE

En avril 2022, le niveau de l'IHPC a enregistré une progression de 6,8% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau en avril 2021. Sur cette même période, les prix sont en hausse dans tous les pays de l'Union. Ainsi, les différentes variations en ordre décroissant enregistrées sont de 15,1% au Burkina Faso, 9,2% au Mali, 7,5% au Togo, 7,0% au Sénégal, 6,7% en Guinée-Bissau, 5,4% au Niger, 4,0% en Côte d'Ivoire et 1,0% au Bénin (Cf. **Graphique 1**). Entre avril 2021 et avril 2022, **l'indice des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » a progressé de 11,9%.** (Cf. **Graphique 2**).

Aussi, le taux d'inflation en moyenne annuelle au mois d'avril 2022 est de 4,9% au niveau régional. En effet, l'inflation en moyenne annuelle est supérieure ou égale à 3% dans tous les Etats membres de l'Union. Ainsi, par ordre décroissant les taux d'inflation sont de 6,7% au Burkina Faso, 6,6% au Togo, 5,8% au Mali, 5,2% en Guinée-Bissau, 4,6% en Côte d'Ivoire, 4,3% au Niger, 3,9% au Sénégal et 3,0% au Bénin. (Cf. **Tableau 4**).

L'inflation régionale au mois d'avril 2022 est tirée à la hausse principalement par l'évolution du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (8,8%) et, dans une moindre mesure, par l'accroissement du niveau des prix pour les produits des autres fonctions de consommation : « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (3,1%), « Biens et services divers » (2,1%), « Restaurant et Hôtel » (1,9%), « Communication » (1,7%), et « Transport » (1,5%). (Cf. **tableau 5**).

Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, l'inflation régionale est tirée principalement par les produits frais et les hors produits frais et énergie qui ont progressé en moyenne annuelle respectivement de 9,4% et de 3,7%. Selon le secteur de production des biens et services, la hausse des prix est affichée à tous les niveaux : 8,3% pour le primaire, 3,8% pour le secondaire et 2,2% pour le tertiaire. Quant à la durabilité des biens, ce sont essentiellement les biens non-durables et les semi-durables qui tirent davantage à la hausse le niveau de l'inflation avec des évolutions respectives de 7,0% et de 1,5% en avril 2022. (Cf. **tableau 6**).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		avr-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	104,3	110,4	104,8	105,2	105,4	0,1	-4,6	1,0
BURKINA FASO	1258	106,2	111,8	114,4	118,6	122,2	3,0	9,3	15,1
COTE D'IVOIRE	3131	110,3	113,7	114,1	114,2	114,7	0,4	0,8	4,0
GUINEE- BISSAU	141	107,6	113,5	113,7	113,9	114,8	0,8	1,2	6,7
MALI	1428	103,0	109,7	109,5	110,5	112,5	1,8	2,6	9,2
NIGER	1111	106,9	111,0	111,7	111,8	112,6	0,7	1,4	5,4
SENEGAL	1491	107,1	112,8	114,4	113,5	114,6	1,0	1,6	7,0
TOGO	681	109,7	115,4	116,6	116,1	117,9	1,5	2,1	7,5
UEMOA	10000	107,3	112,3	112,7	113,3	114,6	1,1	2,0	6,8

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA.

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		avr-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	110,8	120,2	120,9	122,0	124,0	1,6	3,1	11,9
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	114,6	115,5	116,7	116,2	125,4	7,9	8,6	9,4
Articles d'habillement et chaussures	703	105,7	107,8	107,9	107,8	108,4	0,5	0,5	2,5
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	106,4	109,5	109,8	109,7	110,7	0,9	1,0	4,1
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	106,0	107,0	107,2	107,4	107,6	0,2	0,5	1,5
Santé	423	106,1	106,6	106,3	106,4	107,4	0,9	0,8	1,3
Transports	892	101,2	102,8	103,2	103,9	105,1	1,2	2,3	3,9
Communication	487	96,7	96,2	96,3	96,2	97,0	0,8	0,8	0,3
Loisirs et culture	254	105,2	105,3	103,9	105,6	103,0	-2,5	-2,2	-2,1
Enseignement	231	107,8	108,9	109,0	109,0	108,6	-0,4	-0,3	0,7
Restaurants et Hôtels	639	108,1	110,0	109,7	109,9	110,5	0,5	0,5	2,3
Biens et services divers	444	106,5	108,8	108,8	109,1	109,8	0,6	0,9	3,1
UEMOA	10000	107,3	112,3	112,7	113,3	114,6	1,1	2,0	6,8
Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5753,7	107,6	106,7	106,7	106,9	107,7	0,7	1,0	0,1

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois avril 2022) (en %).

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	-1,1	7,6	-0,5	0,3	2,6	0,1	1,2	1,7	1,8
Indice Energie	1,9	3,7	1,2	5,4	3,4	2,2	0,2	2,9	2,1
Taux d'inflation sous-jacente	0,4	0,5	0,7	0,9	1,8	1,2	0,8	1,2	0,9
local	-0,5	3,2	0,7	0,7	4,3	0,7	0,7	1,1	1,4
Importé	1,4	2,8	-1,0	1,3	1,2	-0,2	0,8	2,2	0,8
Primaire	-1,8	6,0	0,4	0,9	1,4	1,0	1,4	3,1	1,8
secondaire	0,6	1,2	0,4	1,3	1,1	1,0	0,6	1,1	0,8
Tertiaire (services)	0,4	0,0	0,2	0,0	-0,5	0,1	0,0	0,5	0,1
Non durable	-0,2	4,2	0,5	1,2	0,9	1,0	1,3	1,9	1,4
Semi Durable	0,1	0,0	0,0	0,6	1,8	1,1	0,3	0,6	0,5
Durable	0,4	0,0	-0,2	0,0	0,8	0,3	2,2	0,4	0,4

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 4 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).

PAYS	Pondération	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22
BENIN	760	1,4	1,7	2,4	2,8	3,0	3,0
BURKINA FASO	1258	3,4	3,9	4,2	4,9	5,8	6,7
COTE D'IVOIRE	3131	3,9	4,2	4,4	4,5	4,6	4,6
GUINÉE-BISSAU	141	2,9	3,3	3,7	4,1	4,6	5,2
MALI	1428	3,2	3,9	4,5	5,1	5,5	5,8
NIGER	1111	3,7	3,8	4,0	4,0	4,1	4,3
SENEGAL	1491	2,1	2,2	2,6	2,9	3,4	3,9
TOGO	681	4,3	4,5	5,0	5,5	6,2	6,6
UNION	10000	3,3	3,6	4,0	4,3	4,6	4,9
Ecart type		1,0	1,0	0,9	1,0	1,1	1,3

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices des fonctions de consommation (en %).

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	5,7	6,2	6,9	7,5	8,2	8,8
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	2,0	2,5	2,5	2,8	3,0	3,2
Articles d'habillement et chaussures	703	1,1	1,0	1,1	1,1	1,2	1,3
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	1,4	1,9	2,3	2,7	3,0	3,1
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	1,4	1,5	1,5	1,5	1,6	1,6
Santé	423	1,7	1,7	1,6	1,6	1,4	1,2
Transport	892	0,5	0,7	0,9	1,1	1,3	1,5
Communication	487	2,3	2,3	2,3	2,1	1,9	1,7
Loisir et culture	254	1,6	1,8	2,1	1,8	1,5	1,1
Enseignement	231	2,0	1,9	1,9	1,8	1,8	1,6
Restaurant et hôtel	639	1,9	1,9	1,9	1,8	1,8	1,9
Biens et services divers	444	1,7	1,8	1,9	1,9	2,0	2,1
Total	10000	3,3	3,6	4,0	4,3	4,6	4,9

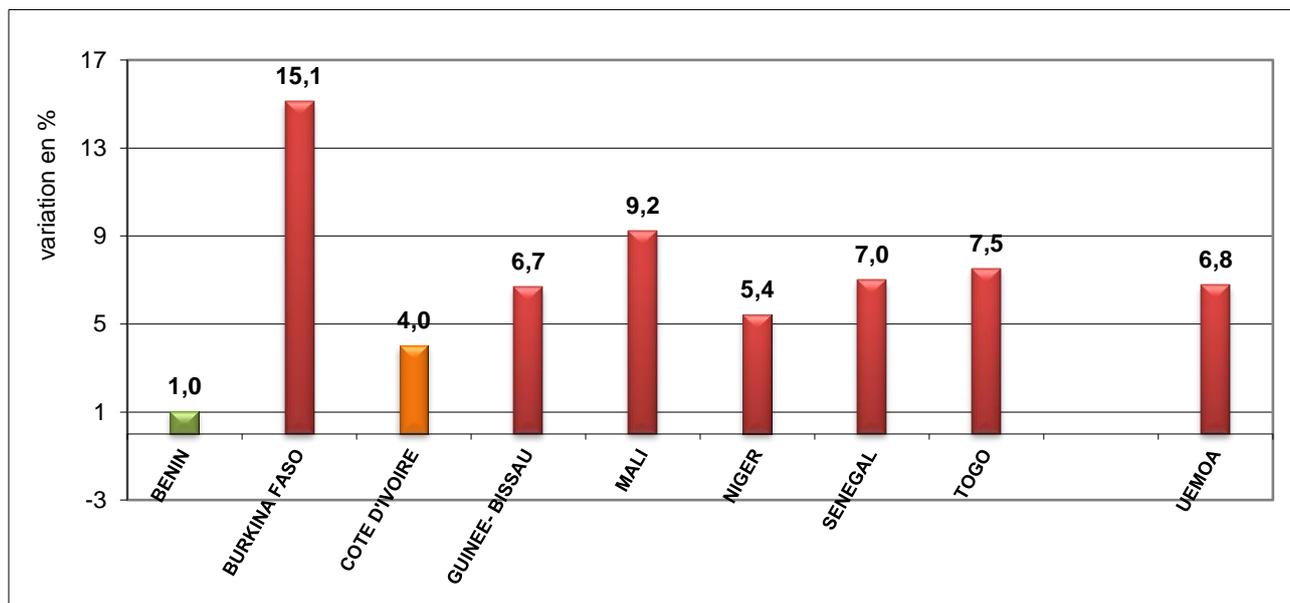
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices de la nomenclature secondaire (en %).

Libellé	Pondération	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22
Indice produit frais	2425,2	5,7	6,2	7,1	7,9	8,7	9,4
Indice Energie	721,4	-1,0	-0,2	0,5	1,2	1,6	2,0
Taux d'inflation sous-jacente	6853,4	2,7	2,9	3,1	3,3	3,5	3,7
Primaire	2893,6	5,4	5,9	6,5	7,1	7,7	8,3
secondaire	4170,8	2,4	2,7	3,1	3,4	3,6	3,8
Tertiaire (services)	2935,6	2,1	2,1	2,2	2,2	2,3	2,2
Non durable	5596,8	4,4	4,8	5,4	5,9	6,5	7,0
Semi Durable	1250,5	1,1	1,2	1,3	1,3	1,4	1,5
Durable	464,8	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5

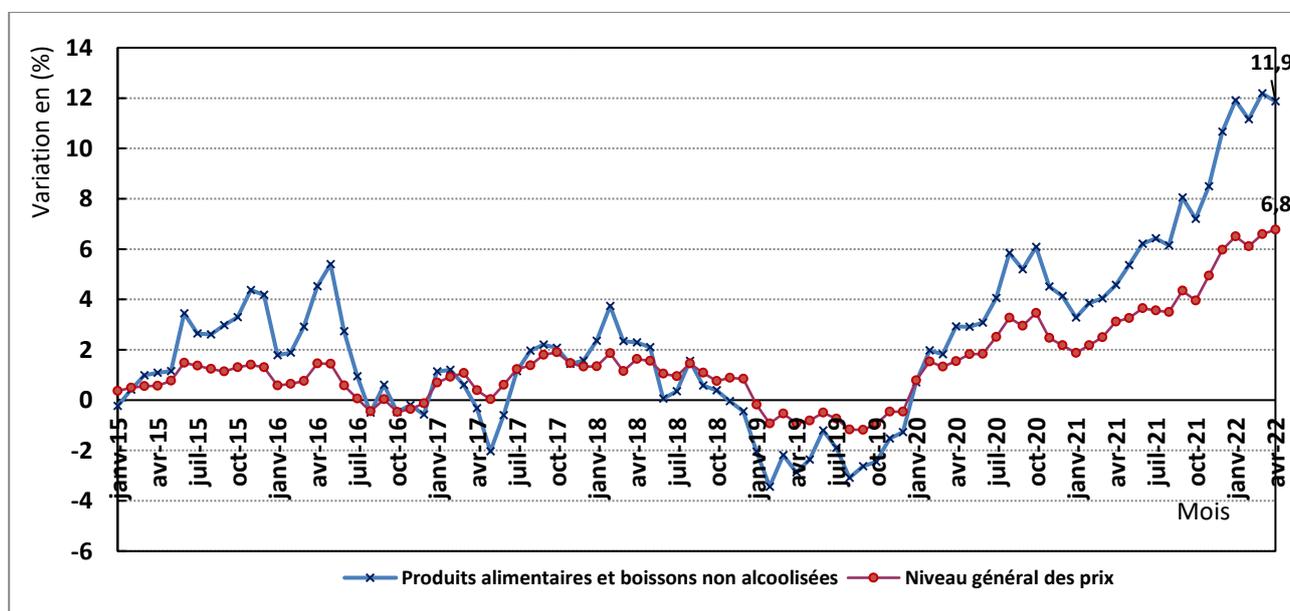
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (avril 2022 par rapport à avril 2021)



Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union



Source : INS/Commission de l'UEMOA